

Joseph BEILLARD

Essai historique sur
le Prieuré d'Yron.

1956

B. CHARTRES. Ph.

24

Joseph BEILLARD

Officier d'Académie

Membre de la Société Dunoise d'Archéologie

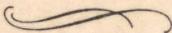
ESSAI HISTORIQUE

sur

LE PRIEURÉ D'YRON

CLOYES (Eure-et-Loir)

Préface de Louis ESNAULT 
Architecte des Monuments Historiques



[n^o 17] Ph.

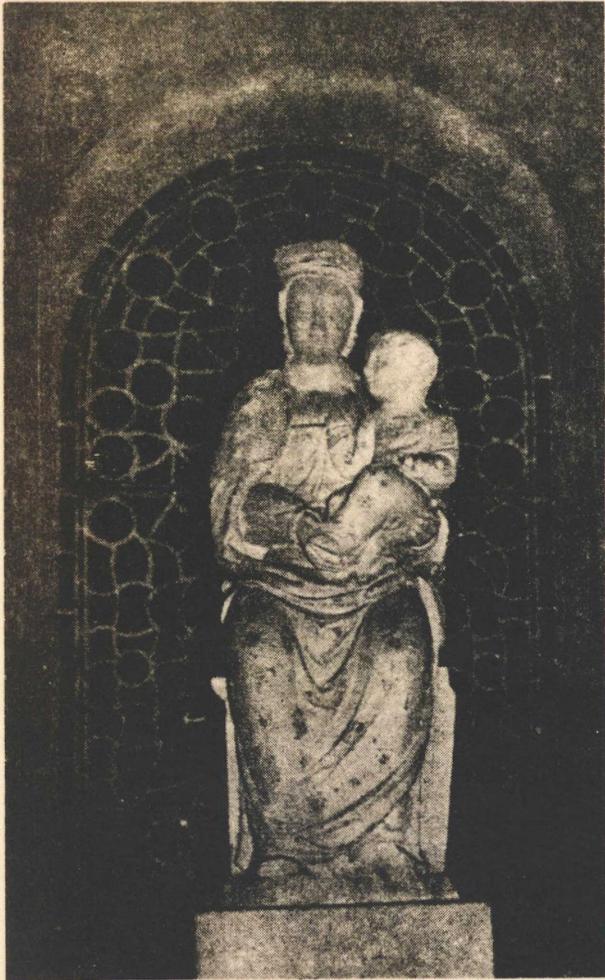


Photo Ph. PASQUET

« Mère de la belle espérance
« Reine de notre Val d'Yron »
.....

Hommage filial.
7 Octobre 1956.
J. B.

PRÉFACE

Monsieur Joseph Beillard est un chercheur consciencieux. Il a su rassembler dans ces quelques pages l'essentiel de ce qu'il fallait écrire sur l'intéressant prieuré d'Yron, dont la chapelle du XII^e siècle est ornée de peintures à fresque excellentes.

Je suis tout heureux de recommander la lecture de cet ouvrage qui, tant sur le plan historique que sur celui de l'archéologie, restera un document très appréciable.

LOUIS ESNAULT *

Architecte des Monuments Historiques.

L'Histoire du Prieuré et de sa Chapelle



Au pays Dunois, à la limite de la Beauce et du Perche et au seuil du Vendômois, dans une vallée boisée où coule le Loir large, calme et sinueux, se trouve l'une des plus accueillantes localités du département de l'Eure-et-Loir : *Cloyes*, petite cité érigée en ville par François I^{er} en 1545. A un kilomètre de là, au milieu d'un site plein de fraîcheur, où l'eau jaillit de toutes parts, se trouve le prieuré d'Yron qui dépendait autrefois de l'abbaye bénédictine de Tiron.

En 1109, Saint Bernard de Tiron fondait son premier établissement dans la forêt de ce nom, grâce à la libéralité du comte Rotrou; les religieux ensuite fondèrent quatorze abbayes et quatre-vingt-six prieurés. Parmi ces derniers figurait à la soixante-deuxième place: Yron (1).

(1) Merlet : Introduction au cartulaire de Tiron.

1. - Le Prieuré

L'histoire de ce prieuré semble commencer vers 1115 quand « Agnès, châtelaine de Montigny, qui possédait alors le fief le plus considérable du Dunois, fit don aux moines de Tiron d'un établissement comprenant: maisons, vergers, jardins et l'étendue d'une charrue de terre (1), le tout situé sur le ruisseau d'Yron: on peut donc la considérer comme la fondatrice de ce prieuré.

« Vers 1134, son mari augmenta ces dons et y joignit des droits d'usage et de païsson pour les porcs dans ses bois. Deux autres seigneurs, vers la même date, donnèrent aux moines trois fermes. Moins bienveillant à leur endroit, le vicomte de Châteaudun s'appropriâ leurs bœufs et dut ensuite reconnaître son tort, lequel dommage a été évalué, dans un accord daté de 1145, à onze livres, c'est-à-dire probablement le prix de quatre paires de bœufs » (2).

La bulle du pape Eugène III, en date du 30 mai 1147, confirme les biens de l'abbaye de Tiron, parmi lesquels Yron (3). Puis Thibault, comte de Blois, de Dunois et de Chartres, conjointement avec sa femme et ses enfants, confirme aux moines, le 26 juin 1165, tout ce qui avait été précédemment donné, et en 1176, la bulle du pape Alexandre III nous montre le prieuré d'Yron comme constitué. (4)

« Une charte française donnée par Jean de Châtillon, comte de Blois et de Dunois, le 19 septembre 1272, renferme l'autorisation assez curieuse de tendre des filets

(1) Le labour de deux chevaux durant une année.

(2) Comte de Janssens : Les peintures murales d'Yron.

(3) Merlet : Intr. cart. de Tiron.

(4) Abbé Vincent : Archives paroissiales.

en travers du lit desséché d'un ravin voisin d'Yron, permettant ainsi aux moines de recueillir les poissons qui s'échappaient des étangs situés en amont, lors des grandes crues; ils pouvaient en outre poser des filets dans la rivière, leur étang et au moulin d'Yron. Les droits de garenne et de colombier leur étaient reconnus. Nous possédons une charte de 1191 leur accordant déjà les mêmes facultés, mais l'authenticité de cette pièce ne semble pas certaine. Quelques mois avant, le 3 avril 1272, le même comte avait exempté de toute redevance les valets du moulin d'Yron qui allaient, soit avec des chevaux, soit avec des ânes, chercher du grain pour le moudre ou qui en reportaient la farine ». (1)

Des documents ci-dessus cités, il ressort que les moines possédaient déjà de nombreux biens qui augmentèrent par la suite, notamment les métairies de la Piotière, de la Chatonnerie, de la Grimaudière (Cloyes), du fief de la Verrerie, de la Messionnière (Villebout), du Chan-dey, de Chedonnelle (Pré Nouvellon), de la Mercerie (Chapelle-du-Noyer), de la Feularde, Thironneau (Péronville) (2). En 1516, Yron possédait quatorze métairies dont quatre situées dans les paroisses de Cloyes. Au xv^e siècle, les terres avoisinant Yron avaient été en grande partie divisées et données à cens par les moines, si bien qu'au moment de la Révolution « l'état des biens du Prieuré ou chambre abbatiale d'Yron, réunie à l'Abbaye de Tiron, ordre de Saint Benoît, congrégation de Saint Maur, s'établissait comme suit :

« Bâtiment à l'usage de l'établissement : le manoir d'Yron et la cour de la chapelle.

« Un corps de ferme.

« Deux jardins : 1 boisseau.

(1) Comte de Janssens : Déjà cité.

(2) Abbé Vincent : Archives paroissiales.

- « Terres : 55 arpents.
- « Friches ou bruyères : 30 arpents.
- « Prés et mares : 4 arpents.
- « Pâtures : 5 arpents.
- « Vignes : 5 quartiers.

Le tout affermé au sieur Guilpin : 400 livres.

« Cens, rentes et droits seigneuriaux sur le fief d'Yron : 150 livres.

« *Observations* : Il n'y a point eu de déclarations devant la municipalité de Clois. Elle a pu être faite devant la municipalité de Tiron, situation du chef-lieu de l'abbaye de Tiron, ou devant le Juge Royal de Blois ou celui de Chartres.

« Les charges et services spirituels et temporels consistent à dire la messe à la chapelle tous les vendredis de l'année ». (1)

Qu'allaient donc devenir ces biens inventoriés au cours de cette période révolutionnaire? Un document du 25 frimaire an 6 nous dit que :

« Le Commissaire du Directoire exécutif a exposé : que la ferme d'Yron, située en cette commune de Cloye, composée des bâtiments propres à son exploitation, cour, jardin, pressoir à cidre, 3 mines de pré, 19 à 20 arpents de terre labourable par saison, 10 boisseaux de vigne et 15 à 20 arpents de pâture, a été vendue par la Nation, il y a cinq ou six ans au citoyen Coustol, lequel l'a revendue peu après au feu citoyen Soulier, autrefois prier de Bouches-d'Aigre, qui lui-même l'a revendue presque aussitôt au citoyen Gras, loueur de voitures à Paris.

(1) Abbé Vincent : Archives paroissiales.

« Que le citoyen Gras l'a revendue à un citoyen dont le Commissaire ignore le nom, quelque diligence qu'il ait faite pour en être instruit, qu'il sait seulement que ce particulier inconnu a revendu la même métairie et ses dépendances à un autre particulier également inconnu, sur lequel il lui a été impossible jusqu'à présent de se procurer le moindre renseignement, que néanmoins il présume que ce dernier acquéreur, dont on ignore le nom, la qualité, le domicile et le lieu de naissance, a péri dans les journées de Vendémiaire an 4, ou est sorti du territoire de la République sans avoir laissé aucune notion de son existence.

« Que cependant cette métairie, sur le point d'être abandonnée et de tomber dans un état de non culture, attendu que le citoyen Gervais Guilpin, qui en était fermier et dont le bail est expiré, en doit sortir le 5 Nivôse prochain pour aller exploiter une autre ferme.

« Que lui, commissaire, croit que c'est à l'administration qu'il appartient de veiller à la conservation des biens des inconnus et des absents.

« L'administration, considérant qu'il est de l'intérêt général que les biens ruraux ne restent pas sans culture.

« Qu'il est sans doute de la compétence des tribunaux de nommer des curateurs aux absents, mais qu'il s'agit ici des biens non d'un absent, mais d'un inconnu qui peut bien n'être pas absent.

« Considérant d'ailleurs que la Nation a intérêt à ce que la location de la ferme d'Yron ait lieu, puisque, aux termes de la loi, les fermages de cette métairie doivent être versés à titre de consignation dans la caisse du Receveur de ce département.

« Arrête : La ferme d'Yron et ses dépendances seront données à ferme devant cette administration le 25 courant, au plus offrant et dernier enchérisseur.

« Signé : Lucas, Plateau, C^{te} Biard p^t, Lucas, Trécul, Lamey, Géré, Coutard, Mondamerre, Alliot, adj^t, Jupin, Doucin, Lefebvre adj^t. » (1)

Qu'un autre document, mais beaucoup plus précis ce lui-là, en date du 3 Pluviôse (22 janvier 1800) nous fait connaître :

« Aujourd'hui s'est présenté le citoyen Jean Blanchard, huissier à Blois, lequel a dit que le citoyen J.-B. Dubois, chef de la 4^e division des bureaux du ministère de l'Intérieur, est le propriétaire de la métairie d'Yron, ce qu'il a prouvé en produisant des pièces d'où il résulte :

« Que lui, Dubois, a acheté cette métairie moyennant six mille livres du citoyen Mathieu Louis François Devouge, marchand de tableaux à Paris, suivant acte passé à Paris, devant Pezet et Monnot, notaires publics, le 3 brumaire, an 4.

« Que le citoyen Louis Devouge l'avait acquise de Pierre Benoît Hannoteau, le 3 brumaire, an 4.

« Que le citoyen Hannoteau l'avait acquise à Châteaudun par acte devant Raimbert, du citoyen F. Coustol à l'acceptation de Jean-Louis Soulier, son fondé de pouvoir, moyennant 65.600 livres.

« Qu'auparavant, le 15 mars 1791, par la ci-devant administration du district de Châteaudun, adjudication de ladite métairie avait été faite au citoyen André Bi-

(1) Abbé Vincent : Archives paroissiales.

gnon, homme de loi, demeurant à Châteaudun, lequel avait, le 21 mars suivant, fait sa déclaration devant la même administration au profit du citoyen Coustol.

« Conséquemment autorisation donnée au citoyen Dubois de réclamer ses fermages, revenus, etc., auprès de l'administration centrale, ladite métairie ayant été louée par l'administration de Cloyes, le 25 frimaire an 6, au citoyen Dubois, moyennant 560 livres de location annuelle ». (1)

Que depuis ce temps-là les biens du Prieuré se dispersèrent petit à petit. Quelques années plus tard, on trouve un partage du 3 octobre 1824, devant M^e Barillon, notaire à Cloyes, morcellant les bâtiments du Prieuré et les terres environnantes. En 1833, la matrice cadastrale de Cloyes nous fait connaître le nom de plusieurs propriétaires, entre autres : Rossignol Jean, Chavigny Constant, Moreau Joseph, Laillet Pierre, Cassin Jean-François, Veuve Aubry. Un autre partage du 16 juillet 1854, devant M^e Ripault, notaire à Cloyes, suivi de ventes, morcellait encore ces mêmes immeubles; c'est parmi ces actes de ventes que nous avons retenu les noms de Mlle Petard, comme acquéreur de la chapelle et M. l'abbé Barrier, comme acquéreur du terrain y attenant, ainsi qu'on le verra plus loin.

Quant aux prieurs ayant administré Yron, la liste est fort incomplète; nous y relevons :

en 1411 : Guillaume Manet, garde et prieur de la chapelle;

en 1436 : Jean Lelong, garde et prieur de la chapelle et « qui fit marché avec un charpentier pour faire des réparations à la chapelle » (2);

(1) Abbé Vincent Archives paroissiales

(2) Comte de Janssens : Déjà cité.

puis en 1540 : Jean Hugon, lequel, par testament « veut le jour de son obit, octave et bout de l'an, une messe *alta voce*, avec diacre et sous-diacre » et lègue notamment à « Notre-Dame d'Yron : 5 sols, à l'église de Romilly : 20 livres qu'il veut être employées à faire une vitre devant laquelle il sera inhumé » (1) :

en 1557 : Charles Debauche ;

en 1611 : N. Fontaine, mort de la peste ;

en 1652 : Pierre Joré, mort en 1665, à 70 ans, et inhumé à Saint-Georges ;

en 1669 : ... Joré ;

en 1694 : Gilles Guymont ;

et la liste semble close, les vieux moines, après avoir travaillé en défrichant ces lieux marécageux et infertiles pendant des siècles (six siècles), disparurent par suite de quels événements ? et le culte assuré depuis et jusqu'à la Révolution par des vicaires de Cloyes.

2. - La Chapelle

A côté des bâtiments conventuels se trouve la chapelle : elle était, elle aussi, comprise dans la donation faite par Agnès de Montigny en 1115, dont nous avons parlé au début de ces pages. Son histoire se trouve donc entièrement liée au prieuré y attaché jusqu'à la période révolutionnaire, époque où le culte divin y fut célébré pour la dernière fois en 1791 par l'abbé Pitou, vicaire de Saint-Georges de Cloyes. Mais son histoire ne s'arrête pas là. En 1792, la chapelle n'était plus qu'une grange à foin

(1) Abbé Vincent : Archives paroissiales.

de la métairie. Cinquante ans plus tard, elle était si délabrée que l'on crût devoir l'abattre.

Par une permission providentielle, l'autel resta debout. Ses abords furent respectés et les différents propriétaires qui se sont succédé à la ferme d'Yron ont toujours laissé aux pèlerins isolés la liberté de se frayer un passage à travers l'envahissement des fourrages jusqu'à la statue de la Vierge restée également en place. « Jamais les actes de foi et d'amour ne furent interrompus à Yron et chaque année, le mercredi des Rogations, la procession paroissiale venait y chanter le *Magnificat* et le *Regina Cæli* ». (1)

Devant cette piété inébranlable et ininterrompue, des désirs naissaient : rendre cette chapelle au culte, elle qui avait jadis été le témoin du départ de la Croisade des Enfants, entraînés par Etienne de Cloyes en l'an 1212 (2) et honorer sans réserve « la Vierge qui guérit miraculeusement un homme en l'an 1646 ». (3)

L'inspiratrice du rachat de ce sanctuaire fut une demoiselle Vinsot, à qui l'hospice de Cloyes, qui se trouve à côté, doit en partie son existence; hélas ! la mort ne lui permit pas de voir la réalisation de ses vœux les plus ardents; ce n'est que le 28 novembre 1881 que l'abbé Vincent, curé de Cloyes :

« Par procuration de Mlle Marie Pétard, propriétaire à Paris, et de M. Barrier, vicaire général de Chartres, ancien curé de Cloyes, j'ai signé l'acte d'acquisition : 1° de l'ancienne chapelle Notre-Dame d'Yron; 2° d'un

(1) Chanoine Tillard : Voix N.-D. de Chartres 1898.

(2) Abbé Vincent : Voir Bull. Soc. Dunoise VI - 366 et 436-439. Et Comte de Janssens, qui en puisant à nombre d'autres sources, a traité à fond le même sujet, dans un travail très étudié. (Id. VII - 109-135).

(3) Comte de Janssens : Bulletins Paroissiaux.

jardin y attenant, l'un et l'autre provenant de la succession Moreau et vendus : la chapelle à Mlle Pétard, et le jardin à M. l'abbé Barrier par les époux Renaudy Moreau, aubergistes à Châteaudun.

« Par l'acquisition de la chapelle, Mile Pétard, fille et héritière de M. Pétard, premier fondateur du nouvel hospice de Cloyes, a voulu mettre fin à une profanation qui durait depuis 1790, époque où ladite chapelle, fermée par la Révolution, fut vendue pour la première fois.

« Par l'acquisition du jardin, M. Barrier a voulu s'associer à cette œuvre de réparation. Il a, en effet, cédé gratuitement à Mlle Pétard, une partie dudit jardin, savoir : dans toute sa longueur depuis le chevet de la chapelle jusqu'au mur de la rue qui donne accès dans la cour d'Yron, une bande de terrain d'une largeur de 2 m., ladite bande longeant la chapelle et la rendant complètement indépendante de la propriété voisine. (Signé) D. Vincent, curé de Cloyes ». (1)

Par la signature de cet acte, qui fut rédigé par M^e Philippe, notaire à La Ferté-Villeneuve, la chapelle allait pouvoir reprendre sa destination première : servir uniquement au culte.

Sur l'initiative de M. le marquis d'Argent, maire de Cloyes, l'administration de l'hospice s'honora grandement en se chargeant d'une partie des travaux : le sol fut remis en état, les fenêtres murées se rouvrirent, les fresques débarrassées d'une couche épaisse de mousse et de salpêtre, et le vieil autel rajeuni (2).

(1) Archives paroissiales.

(2) Des peintures avaient été exécutées à ce moment là sur cet autel par M. Octave Pohu, de Cloyes ; elles furent enlevées par la suite : elles ne convenaient pas avec l'ensemble de l'édifice.

Une ordonnance de Monseigneur l'Evêque de Chartres, sollicitée par M. le chanoine Tillard, curé de Cloyes, et par sœur Ambroise, supérieure de l'hospice en 1898, rouvrait officiellement au culte l'antique chapelle d'Yron.

La cérémonie eut lieu le 7 juillet 1898 : elle fut présidée par M. Legué, vicaire général de Monseigneur Mollien, évêque de Chartres, assisté de deux chanoines, originaires de Cloyes: M. Chauveau, doyen de Senonches, et M. Demolliens, aumônier de Saint-Brice, avec la présence des curés du canton, de M. le Maire et des Conseillers municipaux de Cloyes, des membres du Conseil de fabrique et d'environ 350 fidèles. Après les rites de bénédiction extérieure, l'assistance pénétra dans la chapelle à la suite du clergé, chantant les litanies des Saints. M. le Vicaire général célébra la messe dont la dernière célébrée en ce lieu remontait à cent sept ans. M. Tillard fut le prédicateur de cette cérémonie : il retraça l'histoire de cette chapelle, exprima sa joie de cette réouverture pour laquelle il fit tant et remercia tous ceux qui avaient concouru à cette réparation. Le *Te Deum* et le *Magnificat* clôturèrent cette cérémonie. (1)

Et les pèlerinages reprirent librement et publiquement, le premier ayant eu lieu le 12 septembre 1898, jusqu'au moment où les lois de la séparation interdirent l'usage de la chapelle aux personnes étrangères à l'hospice.

La tourmente passée, les pèlerinages recommencèrent et depuis la piété mariale n'a cessé d'attirer en ce lieu béni les âmes qui viennent se confier à la Vierge Marie, Reine de notre val d'Yron.

(1) Ch. Tillard : Voix N.-D. de Chartres 1898.

L'Archéologie au Prieuré et à la Chapelle



Dans cette seconde partie, nous arrivons à l'étude archéologique de ce qui reste de nos jours des bâtiments conventuels et de la chapelle d'Yron.

1. - Le Prieuré

En ce qui concerne les bâtiments proprement dits, c'est-à-dire la demeure des moines, Louis II de Cravant, 28^e abbé de Tiron, qui se plaisait beaucoup à habiter, de même que ses prédécesseurs l'avaient fait, un prieuré voisin (1), s'occupa beaucoup de faire embellir Yron. Il fit donc raser une construction voûtée du début du XIII^e siècle et édifia un bâtiment conventuel, qui existe encore; il ne présente rien de particulier : à remarquer cependant à l'intérieur, au dessus d'une cheminée, les initiales du prieur, et à l'extérieur la porte de la tourelle hexagonale renfermant l'escalier, qui est surmontée de ses armes : un écartelé sommé d'une mitre d'abbé. Le bâtiment fut donc reconstruit en 1503 et 1549 (2); il est de nos jours devenu la demeure de plusieurs familles; différentes restaurations et modifications apportées par divers propriétaires n'ont d'ailleurs tenu aucun compte du style de ce bâtiment.

(1) Bouche d'Aigre, à deux kilomètres de Cloyes. Le prieuré de Bouche d'Aigre était le doyen des prieurés dépendant de l'abbaye de Tiron : il fut fondé vers 1114.

(2) Comte de Janssens : Déjà cité.

II. - La Chapelle (1)

Mais ce qui retiendra toute notre curiosité, c'est la chapelle. Examinons-la du point de vue archéologique.

Une étude de l'abbé Hénault, vicaire à Cloyes en 1851, nous donne les renseignements désirés.

« La chapelle d'Yron appartient à deux époques qui se succèdent et se confondent dans l'ère romane secondaire. Le style simple du XI^e siècle et celui plus correct et plus ornementé du XII^e y sont caractérisés d'une manière évidente : le plein cintre s'y marie élégamment à l'ogive naissante et les caprices du ciseau roman y viennent çà et là donner la vie d'un art dégénéré. L'abside semi-circulaire qui termine cet édifice, la petite tourelle qui s'élevait jadis à son côté méridional, la charmante porte romane qui orne sa façade lui donnent aussitôt un aspect intéressant et qui sollicite l'attention des visiteurs.

« Etudions-la d'abord dans toutes ses *parties extérieures* :

« Le rond-point de l'abside, plus petit que le reste du monument, est percé de trois fenêtres en plein cintre, très étroites, disposées sans symétrie et inégales de hauteur. La fenêtre du centre est plus grande que les autres et celle du nord plus basse que celle du midi.

« L'art recherche en vain les modillons qui devaient couronner ce rond-point : ils ont fait place à une corniche moderne sous le marteau de quelques maçons réparateurs, mais ils se poursuivent de chaque côté du chœur jusqu'à la nef.

(1) Cette chapelle a été classée monument historique par décret en date du 16 avril 1929.

« Au nord, ces modillons sont espacés d'une façon irrégulière, caractère infaillible de l'architecture du ^x^e siècle; plus récents au midi et placés à égale distance, ils sont sculptés avec art et représentent des têtes fantastiques et des variétés de moulures.

« Les contreforts sont de simples pilastres sans aucune ornementation.

« Le chœur reçoit le jour par une fenêtre au nord et deux au midi, semblables aux trois autres du sanctuaire par leur forme et leur irrégularité. Sans le vaste bâtiment du prieuré qui masque le côté septentrional de la chapelle, le nombre mystique de sept fenêtres serait complété dans l'abside.

« La tourelle, qui était située entre le chœur et la nef comme séparant les deux époques de leur construction, s'élevait un peu au-dessus de la corniche du toit; on y entraît extérieurement par une petite porte cintrée, un escalier à vis conduisait au comble où l'on pouvait admirer une charpente en châtaignier parfaitement conservée et de très belle exécution.

« La nef a deux fenêtres grandes et régulières et dont la forme ogivale peu prononcée indique l'époque de transition du cintre à l'ogive.

« La façade est plus riche d'ornementation que tout le reste de l'édifice. Sa porte romane se compose d'un archivolte à triple moulure dont l'une est constellée; les parois latérales sont garnies de deux colonnes élégantes aux chapiteaux sculptés sur lesquels s'épanouissent des feuilles de vigne et de crosses végétales; sur la corniche du chapiteau de droite on distingue des caractères effacés « *Anno Domini millessimo...* », la suite n'a pas été gravée. Ces caractères sont aujourd'hui indéchiffrables.

« Au-dessus de cette porte s'ouvre une large fenêtre ogivale à double baie surmontée d'une simple rose. Plus haut, dans l'angle du pignon, une autre petite fenêtre cintrée éclaire les combles. Le sommet du pignon est orné d'une croix en pierre, sculptée à jour et de forme primitive. A côté de la porte, à droite du spectateur, il existe une large ouverture à plein cintre dont l'usage nous est inconnu. La corniche qui régnait au-dessus de la porte ne reposait que sur trois modillons, deux sur les chambranles de la porte et l'autre au-dessus de l'ouverture.

« Le côté septentrional de la chapelle se reliait au vaste bâtiment du prieuré qui communiquait dans la nef par une porte intérieure aujourd'hui murée.

« Pénétrons maintenant dans l'intérieur de la chapelle et allons droit au sanctuaire.

« Sa voûte, plus basse et plus étroite que celle de la nef, a une tendance à l'ogive. L'angle que forme cette saillie est rempli par une moulure à la voûte, et de chaque côté par une colonne engagée au chapiteau, sculpté d'une fleur sans relief.

« Les fenêtres de l'abside et du chœur sont celles que nous avons observées à l'extérieur. Une seule offre une particularité assez bizarre, la fenêtre qui s'ouvre à côté de celle du centre, au midi, a été entaillée et élargie sur ce parvis latéral en une ligne droite vers l'autel, de manière, semblerait-il, que la lumière vint alors abondamment et plus directement éclairer ledit autel. La piscine est postérieure à l'abside, du moins quant à son ornementation, comme l'indique son encadrement trilobé et son sommet angulaire garni de crosses végétales : elle est à double étage et reçoit par deux trous l'eau des purifications. » (1)

(1) Abbé Henault : Voix N.-D. de Chartres 1860.

La voûte de la nef est très belle, très solide, s'arrondit en berceau dans toute son étendue pour se terminer par une abside en cul de four. Un gros doubleau reposant sur des pieds droits en forme de demi-colonnes surmontées de massifs chapiteaux ornés de feuillages, figurines d'évêques et d'animaux fantastiques, la divise en deux parties : une première travée, celle qui ne renferme pas de peintures, semble dater du xv^e siècle, et la seconde travée du chœur et l'abside remontent au premier tiers du xii^e siècle.

Les gros chapiteaux supportant le doubleau, les petits chapiteaux de l'entrée du sanctuaire, les bases des colonnettes dont le tore supérieur est formé d'une corde, la petitesse des fenêtres de cette partie de l'édifice sont, d'après le comte de Janssens, de 1130 au plus tard, Tiron ayant été fondé vers 1114, on peut en conclure qu'il faut placer cette construction entre 1114 et 1130.

Quant à l'autel, il existe dans son état primitif : la table d'une seule pierre est posée sur un appareil de maçonnerie en pierres taillées; la dimension de la tablette porte : 1 m 96 de longueur, 1 m 04 de largeur et 0 m 17 d'épaisseur; on est surpris qu'aucune croix de consécration figure sur cette tablette.

De la statue dominant l'autel, on ignore l'origine. De magnifiques peintures harmonisaient cette antique statue à l'ensemble de la chapelle, mais un affreux badigeon recouvre ces peintures : elles réapparaissent peu à peu et il serait souhaitable de faciliter la tâche des années en la nettoyant, rendant ainsi à l'ensemble du sanctuaire son aspect plus primitif.

Mais ce qui frappe surtout en pénétrant dans cet antique sanctuaire, ce sont les *peintures murales*; là nous suivrons le comte de Janssens dans son étude.

« Toutes les peintures de la chapelle, sauf une de celles qui décorent la voûte en cul de four, semblent avoir été, au moins dans leur ensemble, exécutées à la même époque. On y rencontre seulement quelques détails postérieurs.

« Sur le mur nord, nous voyons deux scènes : l'adoration des rois mages et la flagellation du Christ. Dans l'adoration, la tête placée à gauche du Christ enfant, et dans la flagellation, la tête énergique et à longs cheveux à gauche du Christ sont postérieures, du XIV^e siècle probablement.

« Sur le mur sud se trouvent : La trahison de Judas et un évêque ou abbé nimbé, revêtu d'une chasuble et tenant un livre et une crosse.

« Sur les murs de l'abside, les douze Apôtres figurés dans des arcatures peintes. (1)

« Dans les embrasures des fenêtres du sanctuaire, des évêques ou abbés nimbés, revêtus également d'une chasuble et tenant une crosse et un livre.

« La décoration du cul de four comprend deux peintures superposées représentant le même sujet, ce qui ne laisse pas d'occasionner une assez grande confusion.

« La plus ancienne se composait du Christ entouré d'une large gloire elliptique en arc légèrement brisé. Il n'en reste que la tête à nimbe crucifère qui est peu visible, les pieds nus sèchement dessinés et quelques teintes brunes et vert clair du manteau. Autour ce sont les animaux, symboles des quatre Evangélistes, teintés de brun

(1) Postérieurement à ces peintures, la fenêtre située au midi ayant été élargie, deux figures d'apôtre ont été supprimées.

de vert clair. Deux séraphins extrêmement fluets et allongés avec des robes à plis raides les encadrent. Au-dessus des têtes des séraphins et du Christ, est un cercle formé de plusieurs zones colorées ayant renfermé au centre soit une colombe, soit l'agneau pascal. Cette décoration est terminée en sa partie inférieure par une sorte de bandeau formé par une ligne de perles blanches séparant les deux traits, l'un d'ocre jaune, l'autre d'une couleur brun rouge et surmontée d'une bande également brun rouge, divisée par des festons; cette peinture a été exécutée à la fresque.

« Elle est recouverte d'une autre peinture faite à la détrempe, conçue sur un plan analogue (1). Au centre, un Christ assis sur un trône, entre deux anges porte-flambeaux, bénissant de la main droite et la main gauche tenant un livre sur lequel deux lettres de l'alphabet grec : l'alpha et l'oméga, un trilobe enserre le tout. Quatre autres lobes renferment les symboles des Evangélistes : à droite : l'homme et le lion, à gauche : l'aigle et le bœuf : ils tiennent tous le livre des Evangiles, les animaux l'ont suspendu au cou. Au-dessus de la tête du Christ, un lobe renferme deux anges thuriféraires. Dans le bas à droite, deux personnages nimbés dans l'attitude

(1) Au déclin de la peinture romane, les fresques frappent par la justesse et la hardiesse du dessin, l'harmonie et la délicatesse des couleurs, comme l'expression d'un art en pleine maturité. L'atelier ambulante qui entretenait le chantier devait aller vite en besogne, car le peintre travaillait sur une surface humide et sa tâche ne souffrait aucun repentir. Quelques détails seulement étaient ajoutés après coups sur l'enduit sec : la barbe et la prunelle des yeux, ce qui explique leur disparition prématurée. Les personnages, dessinés à l'ocre rouge s'enlevaient d'un seul trait sur un fond à peine teinté, avec des touches de noir, de vert et de bleu. D'où le terme générique de peinture à la détrempe, et la définition de cet art local : fresques mates à fond clair de la vallée du Loir et de la Touraine. J.-E. Weelen : Chronique locale : Le Loir et ses fresques.

de la prière sont placés sous une arcature ornée de crochets. Même représentation à gauche, mais l'une des figures est devenue indistincte. Au-dessus des arcatures et à demi cachées par elles, sont des châsses décorées chacune de cinq bustes de rois ou de reines. D'après les coiffures, la forme des couronnes, le dessin des yeux, nous serions portés à dater cette seconde peinture des premières années du *xiv^e* siècle. (1)

« Quant à la fresque primitive du cul de four et aux autres peintures, quelle date pourrait-on leur assigner ? Le système de décoration, le rendu de certains détails, la fresque employée comme procédé d'exécution, permettent de considérer qu'elles sont toutes d'une même époque. Nous sommes certains qu'elles sont sensiblement postérieures à l'édification de la chapelle, car les petits chapiteaux à enroulements placés sous la fresque à l'entrée du chœur n'ont évidemment pas, lors de la construction, été masqués aussitôt par un enduit. Cette partie de la chapelle datant de 1114 à 1130, les peintures ne pourraient donc en tout cas remonter au plus haut qu'à 1130. Leur air de parenté avec la tapisserie de Bayeux, les broignes, les casques à nasal, les petits tertres supportant les personnages, le jupon du Christ flagellé qui descend jusqu'aux genoux, sembleraient pouvoir les faire reculer jusqu'à cette date. Mais la taille allongée du Christ et des séraphins du cul de four, dont les proportions sont analogues à celles des personnages des tympanes de Vezelay et d'Autun, des statues du portail royal de Chartres et du Christ peint dans l'abside de Saint-Gilles de Montoire (Loir-et-Cher), les couronnes carrées des rois mages semblables à celles du portail de Moissac, la disposition des plis concentriques des vêtements des

(1) A noter : Que les peintures de la Chapelle d'Yron ont été reproduites en aquarelles par M. Chapelain de Caubeyres, pour figurer à l'exposition des Beaux Arts à Paris en 1898.

rois mages et de l'abbé situé entre les deux fenêtres, la manière dont la Vierge tient l'enfant, tout semble indiquer une époque voisine de 1150; cette date s'accorde du reste avec ce que nous savons de l'histoire d'Yron. Disons seulement que plus anciennes que les peintures de Poncé (Sarthe), elles sont moins conventionnelles et plus naïves, elles offrent des analogies avec les peintures de Saint-Savin. » (1)

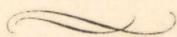
Tel se présente de nos jours l'un des joyaux archéologiques de l'Eure-et-Loir (2); on pourrait facilement, hélas ! compter les exemples d'un ensemble de décoration murale d'une chapelle presque entière qui nous en restent en France.

Le désir le plus cher de l'auteur de ces lignes est de faire connaître et aimer aux gens de « la belle et douce France », et d'ailleurs, de tels lieux; modestement, il y a mis tout son cœur.

(1) Comte de Janssens : Déjà cité.

(2) L'édifice à une longueur totale de 19 m. 48, la largeur de la nef : 6 m. 16, le sanctuaire : 4 m. 56 de profondeur et 3 m. 30 de largeur et la voûte : 8 m. 25 au-dessus du sol.

Principales sources consultées



- Matrices et plan cadastral de Cloyes.
- Minutes notariales de Cloyes.
- Archives paroissiales : Notes des abbés Vincent et Tillard.
- Bulletins paroissiaux.
- Voix de N.-D. de Chartres.
- Merlet : Introduction au cartulaire de Tiron.
- Abbé Peschot : Recherches historiques sur Cloyes-sur-le-Loir.
- E. Radet : La Renaissance française au prieuré de Bouches-d'Aigre.
- Comte de Janssens : Les peintures murales d'Yron.



TABLE DES MATIÈRES



Préface	7
PREMIERE PARTIE : L'HISTOIRE.	
Le prieuré	10
La chapelle	16
DEUXIEME PARTIE : L'ARCHEOLOGIE	
Le prieuré	21
La chapelle	22
Principales sources consultées	30
Table des Matières	31



Imprimerie B. LORRY
Rue du Château-Gaillard
CHATEAUDUN